EUROMETROPOLE MASTERS 2026

REGLEMENT *

EUROMETROPOLE MASTERS 2026

Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2026
Mouvaux (Lille Métropole, FRANCE)

** susceptible d'évoluer, voir la date de la version en bas de page*

Eurométropole masters 2026

CADRE, HORAIRES ET TYPE DE LA COMPETITION

CADRE DE LA COMPETITION

L'EUROMETROPOLE MASTERS aura lieu à l'Espace Multisports Jean Richmond, inauguré en mars 2013, à Mouvaux (59420), 2 place du cœur de Ville.

Le plateau sportif d'environ 1125m^2 permettra la mise en place de 7 surfaces de compétition. La salle de danse à l'étage permettra d'ouvrir une zone d'échauffement de plus de 200 m^2.

HORAIRES

- Samedi : début de compétition 9h, fin prévisionnelle 18h
- Dimanche : début de compétition 9h, fin prévisionnelle 14h

Les horaires peuvent varier en fonction du nombre de compétiteurs inscrits.

TYPE DE COMPETITION

Compétition internationale individuelle Open pour les Vétérans.
Label Super Excellence de France Judo depuis l'édition 2025.

EUROMETROPOLE MASTERS 2026

ENGAGEMENT

Le montant de l'engagement est fixé à 25€. Aucune inscription ne sera prise après le 20 janvier 2026, pas d'inscription sur place le jour de la compétition. Aucune inscription ne pourra être remboursée. Cependant, tout forfait justifié médicalement avant le 20/01/2026, par courrier ou par mail, entraînera l'inscription offerte pour l'édition suivante.

Inscriptions en ligne :

L'inscription en ligne est obligatoire, via le site internet du Comité Nord de Judo et l'application Helloasso. L'inscription sur l'extranet fédéral sera faite par l'organisation.

L'inscription ne sera considérée définitive qu'à réception du paiement.

REGLEMENT SPORTIF

Règlement général: le règlement sportif est, en substance, celui de la Fédération Internationale de Judo. Quelques spécificités ont été ajoutées, en fonction soit du règlement de France Judo, soit du règlement propre à l'organisateur.

1. Conditions de participation

Chaque fédération affiliée à la Fédération Internationale de Judo peut inscrire autant d'athlètes qu'elle le souhaite à travers ses clubs, dès l'instant où les conditions d'engagement sont respectées. Un athlète ne peut participer que dans une seule catégorie de poids et une seule catégorie d'âge. Des regroupements peuvent toutefois être décidés par l'organisateur, en fonction du nombre de participants.

Les combattants doivent avoir au moins deux années de licences et être au minimum titulaires de la Ceinture Verte, le jour de la compétition.

Chaque judoka concourt dans sa catégorie d'âge, déterminée par son année de naissance.

Les combattants ayant la double nationalité ne pourront représenter qu'un seul pays.

Les combattants ayant participé à une compétition officielle internationale FIJ (hors Masters) durant les 2 saisons qui précèdent ne pourront pas participer.

2. Age et durée des combats

Eurométropole masters 2026

EUROMETROPOLE MASTERS 2026

Age au 31/12/2026	Femmes	Hommes	Année de naissance *(voir les exemples)*	Durée des Combats	Durée du golden score
30-34	F1	M1	1996 - 1992	3 min	Sans limite
35-39	F2	M2	1991 - 1987	3 min	Sans limite
40-44	F3	M3	1986 – 1982	3 min	Sans limite
45-49	F4	M4	1981 - 1977	3 min	Sans limite
50-54	F5	M5	1976 - 1972	3 min	Sans limite
55-59	F6	M6	1971 - 1967	3 min	Sans limite
60-64	F7	M7	1966 - 1962	2min30	1 min (Etranglements interdits)
65-69	F8	M8	1961 - 1957	2min30	1 min (Etranglements interdits)
70-et plus	F9	M9	1956 et avant	2min 30	1 min (Etranglements interdits)

Exemples :

- Les combattants ne doivent plus avoir obligatoirement 30 ans le jour de la compétition : *un(e) athlète né(e) le 31/12/1996 peut participer à l'édition 2026 ; il (elle) sera M1 (ou F1)*
- C'est l'année civile qui compte, non pas la date d'anniversaire : *un(e) athlète né(e) le 31/12/1991 sera inscrit(e) dans la catégorie M2 (ou F2), même s'il a 34 ans le 24/01/2026.*

3. Catégories de poids

Femmes
-48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; -78 kg ; +78 kg
Hommes
-60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; -81 kg ; -90 kg ; -100 kg ; +100 kg

Regroupements possibles : cf 6. Formule de compétition

4. Tenues

- Judogis :

Les judogis bleus sont acceptés et même encouragés, pour remplacer la ceinture rouge.
Toute marque est autorisée, dans la mesure où le judogi respecte les normes vestimentaires.
Attention : des contrôles de judogis seront effectués.

- Dossards :

Si l'organisateur distribue des dossards de sponsors aux athlètes, ils seront donnés avec l'accréditation et devront obligatoirement être portés pendant la

Eurométropole masters 2026

compétition. Les dossards officiels FIJ ou UEJ pourront rester sur le judogi, ces dossards étant collés dessus.

- Bagues

Les judokas sont priés de retirer leurs bagues, y compris leur alliance. En cas de non-respect, HANSOKU MAKE.

5. Formule de compétition

- 2 combattants : combat aller/retour et éventuellement finale en cas de d'égalité de victoire.
- de 3 à 5 combattants : poule
- 6 combattants : 2 poules de 3, les deux premiers de chaque poule qualifiés pour les demi-finales
- 7 combattants : 1 poule de 4 et 1 poule de 3, les deux premiers de chaque poule qualifiés pour les demi-finales
- A partir de 8 combattants : tableau à double repêchage
- pour 1, 2 ou 3 athlètes : l'organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements cohérents de catégories d'âge et/ou de poids, en privilégiant ceux par la catégorie d'âge la plus proche

6. Ordre de passage des catégories

L'ordre de passage des catégories d'âge est susceptible d'évoluer en fonction des inscriptions.

Les horaires seront donnés aux athlètes, suivant leur catégorie :

- **Samedi 24 janvier :**
  - 9h00 : M4
  - 10h30 : M3
  - 12h00 : M2
  - 13h30 : M1
  - 15h00 : Toutes les féminines (F1 à F9)

- **Dimanche 25 janvier :**
  - 9h00 : M5 et M6
  - 11h : M7 à M9

7. Règles en matière de « golden score »

Le Golden score sera utilisé en cas d'égalité. Il sera sans limite pour les catégories F1/M1 à F6/M6. La durée maximale sera de 1 minute pour les catégories F7/M7 à F9/M9.

Eurometropole masters 2026

8. Relation grade/championnat

La relation grade-championnat sera appliquée, conformément aux textes officiels fédéraux (CF « *Règlement des compétitions de loisir* »).

- Pour les combattants de la Ligue Hauts-de-France, les points pourront être marqués sur place, en cas d'accord du représentant régional du Comité d'Organisation Régional des Grades (CORG).
- Pour les combattants français des ligues hors Hauts-de-France, les responsables des Comités d'Organisation Régionaux des Grades (CORG) se rapprocheront du site de la FFJDA, pour extraire les tableaux de résultats dès leur parution, pour la validation des points.
- Pour les étrangers, les responsables du Comité d'Organisation des Grades du pays concerné se rapprocheront du site de la FFJDA, pour extraire les tableaux de résultats dès leur parution pour valider les points, si leur fédération l'autorise.

PESEES ET CONTROLES

- Rappel : pas d'inscription, ni de pesée le jour J !

- Horaires de pesée :

➢ Pour les catégories qui **combattent le samedi** : Pesée le **vendredi de 18h à 21h** à l'espace Jean Richmond à Mouvaux.
➢ Pour les catégories qui **combattent le dimanche** : Pesée le **samedi de 16h à 18h** à l'espace Jean Richmond à Mouvaux.
➢ Il sera impératif de respecter les créneaux horaires de la pesée.

- **Aucune tolérance de poids**

- Documents à présenter au contrôle :

- Pour les Français, les mêmes conditions exigées dans le cadre de France Judo (pièce d'identité (passeport ou carte d'identité, pas de permis de conduire), passeport avec 2 timbres de licences dont celui de la saison en cours et certificat médical de moins d'un an, autorisant la pratique du judo en compétition)
- Pour les étrangers : ils devront apporter tout justificatif permettant de démontrer qu'ils sont en règle avec leur Fédération affiliée obligatoirement à la Fédération Internationale de Judo, qu'ils ont au moins deux années de pratique, qu'ils sont minimum ceinture verte et

Eurométropole masters 2025

qu'ils sont aptes médicalement pour la compétition ; à défaut de présentation d'un certificat médical, ils combattront sous leur entière responsabilité personnelle

- Aucun combattant ne sera admis à participer s'il ne peut pas prouver qu'il appartient à un club affilié à sa Fédération, elle-même affiliée à la Fédération Internationale (UEJ ou FIJ).
- Assurance : Chaque combattant est tenu de prendre lui-même une assurance responsabilité civile et dommages corporels, s'il ne l'a pas déjà souscrite dans le cadre de sa Fédération, soit par le biais de son club affilié, soit par le biais de la licence-assurance fédérale. Les organisateurs déclinent toute responsabilité

- Droits à l'image, assurance, certificat médical et règlement : L'accord se fait uniquement en ligne lors de l'inscription ; merci de cocher la case qui vaut signature, à défaut, l'athlète ne pourra pas participer.

Eurométropole masters 2026

EUROMETROPOLE MASTERS 2026

ATTESTATION DE DROITS A L'IMAGE, ASSURANCE, CERTIFICAT MEDICAL ET REGLEMENT

DROITS A L'IMAGE :

Lors de manifestations organisées par le Comité Nord de Judo ou par sa Commission Masters, l'image et la voix des participants sont susceptibles d'être captées par tout moyen vidéo dans le cadre des compétitions et des activités annexes. Le signataire du présent formulaire autorise le Comité Nord de Judo et sa Commission Masters à procéder à des captations d'images et de voix et à utiliser et à diffuser, pour la promotion de la discipline pratiquée, les images et la voix ainsi captées, sur tout support de communication audiovisuel quel qu'il soit et notamment : site internet du Comité Nord de Judo ou de sa Commission Masters, diffusions vidéo, journaux sportifs télévisés, judo tv, réseaux sociaux. Cette autorisation est consentie pour la promotion du Comité Nord de Judo et de sa Commission Masters à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

ASSURANCE ET CERTIFICAT MEDICAL :

Pour les Français, le signataire atteste qu'il est licencié auprès de la FFJDA, assuré et en possession d'un certificat médical attestant qu'il n'y a aucune contre indication à la pratique du Judo y compris en compétition pour la saison 2025/2026.

Pour les étrangers, le signataire atteste qu'il est licencié auprès de la fédération nationale de son pays d'origine, assuré et en possession d'un certificat médical attestant qu'il n'y a aucune contre indication à la pratique du judo y compris en compétition pour la saison 2025/2026.

REGLEMENT :

Le signataire atteste avoir pris connaissance du règlement de la compétition EUROMETROPOLE MASTERS de Judo dans son intégralité, via le site internet : http://www.comitenordjudo.fr

Eurométropole masters 2026

ACCREDITATIONS, COACHING, RECOMPENSES ET MEDAILLES

Accréditations, coaching

- Chaque compétiteur se verra remettre une accréditation, lors de la pesée, la veille de la compétition.
- L'accréditation sera demandée obligatoirement pendant la compétition, pour accéder à la zone d'échauffement ou, à l'appel du nom du combattant, à la zone de compétition.
- Un seul coach sera autorisé par athlète en zone de compétition, il se présentera avec l'athlète et sortira de la zone de compétition avec l'athlète à l'issue du combat.
- Un badge de coach sera remis à chaque combattant en même temps que son accréditation de compétiteur, qu'il remettra lui-même à son coach.

Récompenses et médailles

Récompenses (sous forme de lots, pas de prime) pour le podium de chaque catégorie :

- Les 4 premiers dans le cadre des tableaux (1er, 2ème et deux 3èmes), à partir de 6 combattants,
- Les 3 premiers dans le cadre de poules (1er, 2ème et 3ème), entre 2 et 5 combattants.

Le 4ème de poule n'est alors pas considéré comme deuxième 3ème.

Si un combattant est seul dans sa catégorie, il ne pourra pas être récompensé par un lot.

Les médailles seront décernées dans la catégorie d'âge et poids regroupés

Eurometropole masters 2026